

« On ne voit bien qu'avec le cœur.
L'essentiel est invisible pour les yeux. »

Antoine de Saint-Exupéry

ESRP de l'APSAH

17 route de Rignac – 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Téléphone : 05 55 70 23 84

CONTACT : esrp@apsah.asso.fr

Renseignements, visites et inscriptions :

Chantal RULMONT

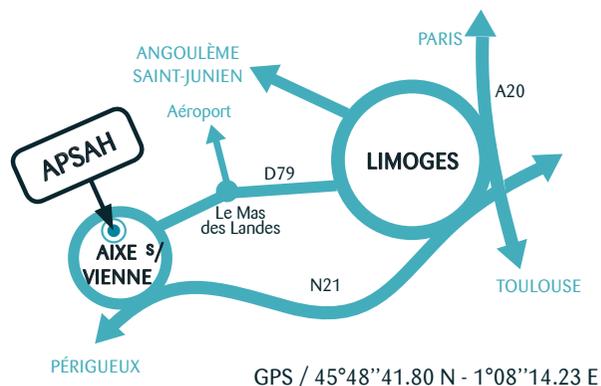
crulmont@apsah.asso.fr - 06 85 07 88 82



Pour venir nous rencontrer ...

De Limoges prendre la direction d'Aixe-sur-Vienne :

- soit par la D79 en passant par le Mas des Landes puis prendre la 1ère à droite et suivre les panneaux APSAH,
- soit par la RN21 puis en arrivant à Aixe-sur-Vienne, au 1er feu, prendre à droite puis suivre les panneaux APSAH.



Découvrez
le PADV sur
notre site Internet



<https://www.apsah.asso.fr/>

L'Établissement dispose d'un internat et d'un service de restauration, d'un service de transport collectif, d'un accès Internet, d'une bibliothèque audio et braille, d'une salle de sport ...

L'équipe socio-éducative propose des animations culturelles et sportives les soirs et les week-ends.

Établissement et service de réadaptation professionnelle

ESRP de l'APSAH

17 route de Rignac - 87700 AIXE-SUR-VIENNE

Téléphone : 05 55 70 23 84

Courriel: esrp@apsah.asso.fr



PLATEAU AUTONOMIE POUR DÉFICIENTS VISUELS



APSAH

Association pour la Promotion Sociale
des Aveugles et autres Handicapés

Un PADV ... pour qui, pour quoi?

Le plateau autonomie pour déficients visuels s'adresse à des personnes reconnues travailleurs handicapés et inscrites dans une démarche active d'accès, de retour ou de maintien dans l'emploi, ayant besoin d'accéder à une autonomie sociale, formative et professionnelle.

Le PADV a pour objectif de permettre à la personne accueillie :

- d'accéder à une autonomie dans :
 - ↳ sa vie sociale,
 - ↳ sa formation,
 - ↳ le monde du travail,
- de retrouver confiance en elle,
- de construire son projet.

Le dispositif

Un dispositif de formation autour de 3 axes :

- Projet de vie
 - ↳ gagner en autonomie et initiative,
 - ↳ être dans une dynamique de socialisation,
 - ↳ optimiser l'utilisation des sens compensatoires,
 - ↳ avoir des clés pour la perception de l'environnement.
- Projet de formation
 - ↳ acquérir des outils de compensation (informatique adapté, apprentissage ou renforcement du braille),
 - ↳ bénéficier d'une remise à niveau en français (lecture et écrit),
 - ↳ bénéficier d'une remise à niveau en mathématiques et en sciences.

- Projet professionnel
 - ↳ construire un projet professionnel,
 - ↳ comprendre l'environnement de l'insertion professionnelle,
 - ↳ connaître les techniques de recherche d'emploi (TRE),
 - ↳ être capable d'avoir un comportement professionnel adapté,
 - ↳ prendre conscience de sa responsabilité dans la vie professionnelle.

Le public

Le dispositif est accessible à un public mixte, travailleur handicapé, à **partir de 16 ans**, sur décision de la MDPH.

La durée du dispositif

La durée de la prise en charge est de 44 semaines soit 1 496 heures.

La date d'entrée est : septembre.

Les effectifs

Les effectifs sont 5 à 10 personnes.



Accompagnement spécifique

Outre l'accompagnement médico-psycho-socio-éducatif commun à toutes les sections, les stagiaires du PADV bénéficient de l'intervention de professionnels spécifiques :

- Ophtalmologiste.
- Orthoptiste.
- Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles.
- Rééducateur en autonomie de vie journalière.
- Assistant social.
- Formateurs braille intégral, abrégé et scientifique.
- Formateur en informatique adapté.

Le plateau autonomie déficients visuels s'organise autour de la mutualisation des différents professionnels intervenant actuellement à la fois sur l'ESRP d'Aix-sur-Vienne et l'ESRP-Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) de l'APSAH, à Limoges.



En début de dispositif :
un bilan de rééducation - évaluation et orientation
réalisé par des professionnels